

Communiqué

Les associations membres du Comité Départemental FFME de l'Ain se sont réunies en assemblée extraordinaire le lundi 14 juin 2004 à Bourg en Bresse.

A l'issue de la réunion, l'assemblée a voté par 21 voix pour et 1 abstention, la dissolution du Comité à compter du 1^{er} juillet 2004.

Nous avons voulu marquer ainsi notre profond désaccord avec la politique fédérale initiée et conduite actuellement au niveau national par la FFME. Nous ne nous reconnaissons plus dans cette politique, nous ne pouvons plus la cautionner localement.

Depuis quelques années, nous avons vu grandir le décalage entre les besoins de nos adhérents, et les réformes proposées par les instances fédérales nationales. Dans un premier temps, nous avons patienté en espérant un changement de comportement, nous avons espéré un retour de la concertation. Nous avons ensuite informé nos responsables fédéraux, de notre mécontentement par l'intermédiaire des différents canaux associatifs...mais...rien ! Nous refusons « la privatisation » du monde sportif fédéral par la professionnalisation de ses cadres comme le préconise le dernier éditorial de la revue fédérale.

Nous refusons de transformer nos associations en entreprises créatrices d'emplois.

Nous refusons de devenir des entreprises sportives obligées de vendre des prestations pour assurer le salaire de ses employés.

Nous refusons la destruction de l'engagement bénévole par la possibilité offerte au monde associatif de rémunérer ses dirigeants.

Nous refusons la disparition programmée de l'engagement bénévole des cadres sportifs par la mise en place des Brevets Professionnels ou autres Valorisations des Acquis et Expériences.

Nous refusons l'entrée et le vote des entreprises au sein de nos associations (comme le précisent les derniers statuts fédéraux)

Nous refusons que les bénévoles des Comités Départementaux puissent se faire représenter par leurs salariés lors des assemblées générales nationales. Nous refusons que des salariés fédéraux puissent voter en assemblée générale.

Nous regrettons l'absence de consultation des clubs pour des décisions impliquant directement leur fonctionnement (disparition du ski des activités assurées par notre licence, inclusion systématique (forcée ?) des abonnements à « Direct'Cîmes (revue fédérale) » dans le coût des licences.)

Nous regrettons de ne pas avoir été consultés lors de la mise en place de la réforme des formations fédérales.

Nous regrettons que nos responsables persistent à vouloir organiser cette formation sur la base de 35h00 semaine dans le seul but de favoriser l'emploi des salariés fédéraux et la présence de stagiaires en formation professionnelle (contraintes très éloignées de notre service aux adhérents).

Nous regrettons que les aspects pédagogiques (contenus de stage, manière d'enseigner...) n'aient pas été traités préalablement à la durée du stage (les besoins des clubs induisent le contenu du stage qui définit sa durée et les personnes habilitées à l'encadrer... pas l'inverse !)

Nous regrettons de ne pas avoir été consultés lors de l'élaboration de la réforme des passeports-sportifs fédéraux. Pour le peu que nous en connaissions, ils ne correspondent pas aux besoins de nos clubs.

Nous refusons la position de la FFME dans l'élaboration de la loi sur les secours en montagne.

Nous regrettons que la FFME initie de nouvelles campagnes d'installation de panneaux (au seul logo FFME) sur les falaises de France alors que nous travaillons à la création d'une nouvelle fédération avec le Club Alpin Français.

Nous regrettons que les remarques ci-dessus (maintes fois exprimées) n'aient pas trouvé écho auprès des responsables fédéraux nationaux.

Nous remercions cependant les membres du Comité Régional Rhône-Alpes pour le soutien qu'ils ont apporté à plusieurs reprises, à nos projets sportifs. Nous les remercions d'avoir su tenir compte de notre dynamisme et de nous avoir aidés bien au-delà du nombre modeste de nos adhérents.

Soucieux de s'intégrer au mieux dans la nouvelle politique fédérale, chaque club (anciens membres du CD FFME 01) reste étiqueté FFME, comme clients de l'assurance fédérale mais ne souhaitent plus participer, en tant qu'adhérent, à une représentation associative fédérale sur le département.

De ce fait, l'ensemble des clubs de l'Ain, réunis en assemblée plénière le lundi 14 juin 2004, a voté la dissolution du Comité Départemental de la Fédération Française Montagne et Escalade dans l'Ain.

Texte élaboré et voté lors de l'assemblée.